

Comment utiliser l'islam pour détruire le socle laïque de notre République

J'aimerais faire observer à ce lecteur qui, dans un mel qu'il m'a adressé après les deux premiers numéros de « Riposte Laïque » pour me demander si nous n'étions pas devenus anti-islamiques, que nous vivons une époque curieuse : une religion, historiquement établie mais émergeant depuis peu, que toutes les enquêtes d'opinion désignent comme très minoritaire dans sa pratique comme dans son influence réelle, suscite une couverture médiatique, une attention bien-pensante, un intérêt politique tels qu'on peut légitimement se demander ce qu'une telle résonance cache ...

Car l'Islam n'est reconnu comme religion de référence que par 4 % de notre population (enquête « CSA- Le Monde des Religions » de janvier 2007, confirmée par l'étude parue dans « La Vie » du 01 /03 /07), et pratiqué par à peine un quart de ceux-là mêmes qui le reconnaissent (et encore : 10 % des 20 000 français de culture musulmane pratiqueraient vraiment dans les Pyrénées Orientales selon les chiffres cités par l'imam de la nouvelle mosquée de Perpignan ...alors que 13 mosquées existent dans le 66 – AFP du 18 /12/06).

Est-ce par leur activisme, leur dynamisme, leur technique affinée du « lobbying » que les « religieux » de ce culte obtiennent une telle « surface médiatique » ? Est-ce parce qu'ils se considèrent comme « mal servis » en lieux de prières et qu'ils mènent un combat revendicatif pour marquer le paysage français des images matérielles de leur foi que les politiciens locaux ont tendance à les écouter et à aller au-devant même de besoins qu'ils amplifient ? Est-ce parce que les tenants de cette religion ont compris comment il fallait jouer des leviers de la démocratie et des valeurs

républicaines qu'ils trouvent les soutiens de la « bien-pensance » médiatico-intellectuelle, toujours avide d'exotisme et de minorités à défendre ? Est-ce parce que leur demande de faire valoir comme première leur loi religieuse et coutumière face à la loi générale élaborée par la communauté républicaine leur ouvre l'oreille complaisante de tous ceux que le mot « République » (et l'expression « République indivisible et laïque ») hérisse au plus haut point ? Est-ce que c'est parce que la menace de l'intégrisme et du terrorisme islamistes fait peur à une société pusillanime, laissant par sa faiblesse s'exprimer la force de ceux qui veulent la détruire de l'intérieur, que le champ libre est donné à ceux qui souhaitent s'organiser « à part » dans une communauté repliée sur elle-même et hostile à notre Histoire et à nos valeurs ? ...

Toujours est-il que le discours fractionniste des tenants de l'islam politique (cela fleure bon le pléonasma), relayé par tout ce que la France compte de défenseurs des « opprimés et stigmatisés » et de partisans de la libre circulation de la main d'œuvre taillable et corvéable « à merci », semble s'imposer chaque jour davantage, faisant imaginer à chacun ce que pourrait devenir notre espace politique et sociétal si y triomphait le communautarisme, islamique d'abord, puis de toutes les composantes possibles, et pas seulement religieuses. Discours porteur du danger d'émiettement de notre société, d'introduction dans notre espace politique de la loi des minorités ou des groupes d'influence, au détriment de la loi générale élaborée démocratiquement par tous, et qui se définit non par le suffrage universel mais par « des propriétés sociales, culturelles, économiques, religieuses au nom desquelles une règle peut être produite »(C. Kintzler) .

Or notre socle républicain laïque, par le pouvoir qu'il donne au citoyen en tant que tel, par son système législatif, par ses institutions, peut empêcher ce délitement de notre espace politique et sociétal ... pour peu que chacun le veuille et que les représentants du peuple s'y emploient sans arrière-pensées

et avec vigueur ...

C'est là, pourtant, que le « bât » blesse

...

Alors que la stricte application des principes de la loi fondamentale de 1905 et de l'ensemble des textes institutionnalisant la laïcité permettrait la mise en sommeil de toutes les revendications communautaristes islamiques ou autres, alors que le « paysage » spirituel de notre pays impose encore davantage aujourd'hui qu'hier la laïcité par la prédominance de la non-religion (1 Français sur 3 ne se reconnaît en aucune, 50% des catholiques avouent ne pas croire en Dieu...), on assiste à une triple instrumentalisation de la religion musulmane, claironnée comme la deuxième religion de France (4% de la population totale...et encore !) dont il faut tenter de comprendre les raisons et les mécanismes .

Il est de grande évidence que cette religion, nouvellement et vraiment implantée à cause des flux migratoires du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne, est instrumentalisée par ses religieux eux-mêmes et les adeptes d'un islam plus politique que spirituel, tant ils ressentent le besoin de conserver sur ces populations déracinées l'emprise qu'ils ont sur les populations des pays d'origine. Construire ici une communauté autour de la religion, avec mosquée, centre social, école coranique, c'est réaliser dans le nouveau pays l'espace sociétal de l'ancien et maintenir sous la coupe aliénante du « prophète » ceux qui auraient des velléités de fuite au contact d'un monde nouveau, apaisé, développé matériellement, socialement, culturellement ...

Vieux procédé de toute religion dominante qui ne se contente pas du salut des âmes mais veut décider du corps de chacun et du corps social en général... Quand on arrive dans un pays où seulement 23% de la population répondent positivement à la question « la religion est-elle importante dans votre vie

quotidienne ? » (AFP. Novembre 2006), on peut être tenté de relativiser la nécessité de se conformer à des lois, des rites, des préceptes dont la pertinence est toute relative...

Ce n'est pas pour rien que l'Arabie Saoudite a dépêché en Occident des milliers d'imams pour encadrer les « fidèles » expatriés ! Que l'immigré musulman soit contrôlé, pris en charge, modelé par le religieux permet de garder la main sur lui comme sur ceux qui sont restés, de construire une base solide à un prosélytisme dont l'islam s'est toujours recommandé, d'affaiblir les démocraties d'accueil dont les valeurs, les systèmes de pensée, les modes d'organisation nient, de fait, l'islam lui-même. Aussi ces nouveaux missionnaires n'ont-ils pas manqué d'œuvrer en direction de ceux qui étaient déjà établis, jouant de leurs difficultés sociales, culturelles, intellectuelles, pour les réinsérer dans le giron d'une religion qu'ils avaient souvent quittée, la situation internationale se révélant pour ces convertis un prétexte commode et un exutoire rédempteur. ...

Montée d'un communautarisme religieux musulman

Il n'est qu'à se tourner vers les « cités » de Trappes, de Mantes ou des Mureaux, de Marseille aussi, (exemples parmi d'autres...) pour se rendre compte comment une « islamisation rampante et à petits pas » les a transformées en espaces communautarisés que les leaders musulmans du secteur régissent d'une main ferme et où ils imposent une loi qui n'est plus celle d'une République qui a déserté ces lieux, utilisant d'ailleurs leur influence religieuse pour peser sur les élus du suffrage universel ...

Mais cette instrumentalisation de cette religion par ceux qui la structurent ne serait pas possible ici sans une autre instrumentalisation qui la permet et la sous-tend, celle perpétrée par les politiciens locaux, qu'ils viennent de «

l'humanitarisme bien-pensant d'une gauche caviar », de l'islamo-gauchisme des révolutionnaires des salons littéraires ou, tout simplement, qu'ils soient représentants du libéralisme économique triomphant.

Pour ceux-ci, l'enfermement de l'immigré musulman dans le cadre strict de son espace religieux est une aubaine : outre que la libre circulation de la main d'œuvre (demandée même par un Krivine de haute volée et le petit facteur du Hezbollah...) leur apporte des travailleurs malléables et dociles, la prise en mains communautariste de cet afflux le soumet à la loi religieuse au détriment de la loi générale et freine par là même tout combat politique et social en transférant les difficultés, les revendications, dans le champ du sociétal où se nouent des conflits humains entre les groupes et non plus entre ceux qui possèdent l'outil de travail et ceux qui n'ont que leur force de travail à négocier...

Qui ne voit ici que les « donneurs d'ordre » dans les domaines des activités non délocalisables ont tout intérêt à laisser la main d'œuvre « délocalisée » aux mains de la communauté religieuse, surtout musulmane, afin d'économiser un combat social et politique qui est celui de l'émancipation démocratique et de l'affirmation de l'identité individuelle ? Mais, dans cette perspective, les forces dominantes du marché libéral sont rejointes (consciemment ou non) par les tenants d'une idéologie « humanitariste » et « gauchisante » qui deviennent les apôtres d'un islam politique organisant dans l'espace sociétal unique de la République des espaces communautaires où les lois de la République (qu'ils honnissent le plus souvent) sont bafouées.

Théorisant l'adage imbécile « les ennemis de mes ennemis sont mes amis » (puisque les pays théocratiques musulmans sont les ennemis supposés des USA, et que « l'islam politique » s'oppose à la République...), ils essaient d'exploiter là un nouveau « lumpenprolétariat » (issu d'une immigration non-stop et de toutes les régularisations possibles et imaginables) qui

leur donnerait des couleurs « électorales », à eux qui n'arrivent plus à influencer le monde du travail dans notre pays... Portant au plus haut point leur rejet de notre Histoire et de son processus de création d'une République indivisible et laïque, ils espèrent de l'émiettement en communautés religieuses et/ou autres (mais ils n'aimeraient pas des communautés évangélistes...allez savoir pourquoi !) un affaiblissement de la nation, courant de ce fait au-devant des intentions de tous ceux qui veulent construire l'Europe politique sur la « déstructuration » des nations et l'éclatement sociétal en un modèle anglo-saxon. Le bal des « faux-culs », ici, est rythmé par les muezzins... et organisé par le modèle économique libéral.

Pourtant, il faut essayer d'aller « plus loin » pour mieux comprendre cet engouement « médiatico-intellectuel » pour l'islam...et s'intéresser à un évènement auquel on n'a peut-être pas suffisamment porté attention : l'élection d'un pape allemand ... à un moment « géopolitique » où s'engage l'un des processus historiques les plus déterminants de l'époque actuelle, la construction politique européenne dont la réalisation est à moyen terme.

Il convient de s'attacher à l'action immédiate et permanente de l'ancien cardinal Ratzinger : de sa réception le 30 /03 /06 des dirigeants du parti populaire européen à celle, toute récente, de la chancelière allemande... du discours de Ratisbonne aux foudres lancées régulièrement contre « le laïcisme »... du prêche contre la liberté de la femme à enfanter à la revendication obsessionnelle d'imposer des seules racines chrétiennes à l'Europe, Benoît XVI n'en finit pas de vouloir faire jouer à son Eglise un rôle politique majeur en Europe ...et le travail permanent, auprès de la Commission Européenne qui la considère comme un interlocuteur privilégié, de la COMECE (commission des évêques de la communauté européenne) est là pour conforter cette analyse : ne vient-elle pas le 18 octobre2006, avec les représentants de la

Conférence des Eglises d'Europe et ceux du parlement et de la commission européens, de tenir un séminaire pour examiner de quelle manière l'église catholique pourrait participer aux services sociaux et de santé en Europe ?

La volonté du Vatican d'en finir avec la spécificité française L'élargissement de l'Europe aux anciens « pays de l'est », la diversité des statuts qui, en Europe, régissent les rapports des églises et des Etats (de la laïcité française au concordat et à la sécularisation à l'allemande, à la néerlandaise, à l'italienne, sans oublier la religion d'état anglicane ou polonaise...) montrent, à l'évidence, que l'église vaticane y a une position de force et que, dans cette diversité, détonne la spécificité française... dont le délitement ne pourrait que servir les intérêts d'une religion qui, chassée de l'espace public par la loi de 1905, ne rêve que d'y revenir à l'occasion de la construction politique européenne... Il ne faut pas s'étonner, alors, de l'appui plus ou moins discret apporté aux différentes revendications de la religion musulmane en France par les représentants de l'église catholique : tout ce qui sera concédé à la demande religieuse et communautariste islamique ne pourra être refusé à l'église catholique, et l'effacement progressif des principes fondateurs de la loi de 1905 sous prétexte du financement de la construction de mosquées, du respect des lois et des comportements coutumiers, de la limitation de la liberté de conscience et d'expression accusée d'aller trop loin, sert, en fait, à préparer le retour dans la production de la loi de la spiritualité dominante ici et en Europe...

Ne pas voir comment l'Eglise vaticane, sans le dire, instrumentalise l'émergence d'une autre religion dans l'espace européen qu'elle est sûre de contrôler pour obtenir des futurs pouvoirs nationaux et communautaires un rôle dominant dans l'organisation politique et sociétale de la future Europe, c'est faire preuve d'une cécité intellectuelle dont on pourra très bientôt mesurer les conséquences tragiques pour

l'organisation et le mode de fonctionnement de notre société ...D'où la nécessité redoublée de lutter contre tous les discours, toutes les dérives communautaristes, en particulier quand il s'agit de l'islam en France... contre toutes les atteintes, notamment politiques et législatives, aux principes essentiels édictés par la loi de 1905 . Il serait important qu'une réflexion s'instaure autour de ces axes d'analyse pour en étayer encore la pertinence...Mais il serait encore plus important que tous ceux qui sont accrochés à la défense et au confortement du socle laïque de notre République se rassemblent et agissent pour élaborer un « cordon sanitaire laïque » susceptible d'enfermer les élus du peuple dans le respect strict et total de la « laïcité à la française ».

Robert Albarèdes

[www.laic.fr->www.laic.fr]

Samedi 29 septembre 2007, paru dans le numéro 5